

Mail François MOUZET

Bonjour,

Je vous écris au sujet de la consultation publique concernant l'entreprise ACJTP sur le PA de l'Erette à Héric.

Je suis François MOUZET architecte. Mes bureaux sont situés à l'arrière de l'entreprise BOUGO, au : 3, avenue AMPERE.

Je suis relativement peu impacté par les nuisances manifestes de l'entreprise ACJTP : le bruit de la 4 voies et les camions aux moteurs tournants de façon quasi permanente de l'entreprise JPM sous mes fenêtres masquent les grondements de broyage parfois sensibles.

La poussière parvient peu jusqu'à mes bureaux mais elle est bien présente dès que l'on fait le tour du pâté d'entreprises ou que l'on fait une pause autour du plan d'eau, de même pour les boues et graviers devant l'entreprise ACJTP.

Il me semble que le voisinage, au vu de la situation de ces dernières années, a de quoi s'inquiéter d'un blanc-seing qui risque d'être donné à l'entreprise s'il n'y a pas de véritables contrôles ultérieurs contraignants de l'efficacité réelle des mesures prévues.

Vous remerciant de votre attention,

F. MOUZET